



**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE  
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate**

### **SITUATION CONTRAT DE TRAVAIL**

**Sainte-Thérèse, le 18 octobre 2017** – La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville tient à informer les citoyens des derniers développements concernant ses négociations avec la Fraternité des policiers et policières de la RIPTB.

Cette mise au point fait suite à la tenue, par la Fraternité, d'une manifestation à Sainte-Thérèse aujourd'hui. Il est important de mentionner que l'itinéraire de cette démarche avait été annoncé, tel que l'exige la réglementation municipale.

Rappelons que le contrat de travail liant la RIPTB et ses policiers est échu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Depuis cette date, entre le 19 avril 2016 et le 25 avril 2017, une série de 14 séances de négociation ont eu lieu. Le 26 avril 2017, les policiers débutaient les moyens de visibilité. Se trouvant devant une impasse, les parties se sont présentées devant un médiateur, les 30 mai et 8 juin 2017.

Faisant suite au processus de médiation, les parties ont convenu de se réunir de nouveau, à la fin du mois de juillet, pour trois séances intensives de négociation. En conséquence, les deux parties en venaient à une entente de principe négociée. Les moyens de visibilité des policiers ont alors été interrompus.

Cette entente a par la suite été présentée à l'assemblée des membres de la Fraternité le 11 septembre dernier. L'entente a alors été rejetée.

À compter du 14 septembre 2017, les membres de la Fraternité ont repris divers moyens de visibilité, dont le port du pantalon de camouflage et de la casquette rouge. Sont venus s'ajouter à ces moyens, des autocollants apposés sur les vestes pare-balles des policiers.

Une prochaine rencontre entre la Régie et la Fraternité est prévue le 19 octobre 2017.

La Régie de police tient à informer les citoyens que les services auxquels ils ont droit sont assurés.

**-30-**

